

PEROU, UNE RICHESSE DE POINTE: LA BIODIVERSITE DES FORETS TROPICALES

par Lucienne BITTAR

Chaque minute, 29 hectares de forêts tropicales sont détruits dans le monde, soit 15 millions d'hectares par an, entraînant la disparition de multiples espèces animales et végétales. Une destruction qui a pour cause première la pauvreté - répartition injuste des terres poussant les paysans à tailler dans la forêt; utilisation du bois comme source d'énergie ; pratique de la culture sur brûlis, etc. - et l'exploitation irraisonnée des sols et sous-sols par quelques groupes économiques puissants. Cependant, depuis la Conférence de Rio, en 1992, de nombreuses personnes et organismes privés travaillent à dénoncer les méfaits de l'utilisation abusive des forêts et à obtenir une meilleure gestion de cette ressource. C'est le cas de Xavier Arbex, prêtre genevois, qui a vécu au Pérou entre 1974 et 1980 et qui y séjourne de nouveau depuis 1985.

La zone de forêt tropicale péruvienne qu'il cherche à préserver, par une utilisation plus rationnelle et durable de ses nombreuses ressources, se trouve à la frontière avec la Bolivie et le Brésil, à l'est du Lac Titicaca. La quasi totalité de la province de Madre de Dios (86'000 km²) est recouverte par la forêt vierge, ce qui explique qu'elle ne compte que 70'000 habitants, dont 40'000 vivent dans la capitale Puerto Maldonado et le reste dans des villages.

Construite à l'embouchure de deux grandes rivières par des colons au début du siècle, Puerto Maldonado s'est développée principalement autour de l'extraction du caoutchouc, puis de l'or. Aujourd'hui, les principales ressources du département sont le commerce du bois, de l'or et de la noix du Brésil. De fait, seuls 100/0 de la surface de cette forêt ne sont pour l'instant exploités. Les ressources naturelles existantes sont donc encore énormes et le potentiel économique de la région, prometteur.

Défi du siècle prochain

La forêt s'étalant sur une altitude échelonnée de 300m à 1'500m, les espèces animales (reptiles, mammifères, oiseaux, insectes) et végétales recensées dans le coin sont particulièrement variées. *La biodiversité ici remporte beaucoup de records mondiaux, affirme Xavier Arbex. Dans un espace de seulement 25 km², elle égalise celle des Etats-Unis !*

Frange des Andes relativement peu touchée par les activités humaines, cette forêt a encore toutes les chances d'être préservée à travers une action de prévention intelligemment menée. Mais les dangers se profilent déjà à l'horizon. *La croissance de la population du département est très rapide. Faute de terres cultivables, les gens des hauts plateaux ou de la côte viennent s'y installer, attirés par les ressources de la forêt. D'ici l'an 2'030, le nombre d'habitants du département atteindra vraisemblablement le demi-million, alors qu'il n'était que de 15'000 il y a 15 ans, explique le prêtre genevois. Seule une gestion convenable des ressources du département permettra d'éviter leur destruction et de faire vivre tout le monde.*

Dessiner le profil du futur plan d'aménagement du territoire, c'est donc la tâche titanesque à laquelle se sont employés Xavier Arbex et quelques spécialistes péruviens en biologie, agronomie, ou ingénierie. Au départ simple club, ce groupe a été propulsé leader de la défense de l'harmonie entre biodiversité, écologie, ressources humaines et activités humaines (extraction de l'or, du bois, etc.).

Son premier travail a consisté en une large consultation des personnes concernées, à tous les niveaux, étalée sur deux ans. L'équipe de X. Arbex a rencontré les délégués des communautés paysannes et indigènes, assisté à des forums d'organisations non gouvernementales (ONG) ou d'organismes d'Etat sur la protection de l'environnement, etc., et sur cette base, établi un plan de priorités pour l'aménagement du territoire de ce département. Ce document d'une cinquantaine de pages a été écrit en un langage simple, le but étant d'être compris aussi bien par le ministre de l'industrie que par le paysan. Il a été distribué, fin 1996, à toutes les communautés et aux autorités étatiques.

Sept thèmes ont été retenus les voies de communication, l'exploitation minière et de l'or, les ressources du bois, l'aménagement de réserves naturelles, la chasse et la pêche, le tourisme et finalement l'agro-industrie. *Il s'agit de faire en sorte que les produits de la forêt acquièrent une valeur ajoutée. Prenons les plantes médicinales, dont le catalogue est déjà établi. Il ne suffit pas de les vendre comme telles, mais de les exporter comme produits déjà finis ou manufacturés. On peut aussi fabriquer des essences de parfums ou, à partir du caoutchouc, des ballons pour les fêtes, des préservatifs. Beaucoup de choses compatibles avec la préservation de la forêt sont envisageables. Concernant les voies de communication, nous avons établi un réseau de routes qui tiennent compte des réserves naturelles et du nécessaire développement des échanges régionaux, notamment avec la Bolivie et le Brésil.*

Repousser la catastrophe

L'intérêt rencontré durant la consultation et après la publication du plan a été très prononcé. La Fédération des peuples indigènes du Madre de Dios est devenue ainsi l'un de leurs partenaires. Les petits paysans, qui somme toute ne défrichent pas tellement, sont à présent bien orientés en agro-écologie. Leurs actions sont d'ailleurs contrôlées par des ONGs et par le Ministère de l'agriculture, lui-même fortement motivé à préserver les ressources de la forêt. Car il semble qu'au niveau gouvernemental également, on est conscient que la ressource principale du département se trouve être la richesse de sa biodiversité. L'intention y est donc, mais les contradictions demeurent.

L'Institut national des ressources naturelles, qui fait parti du Ministère de l'agriculture, défend la biodiversité. Cependant, cela n'a pas empêché l'Etat d'offrir deux immenses concessions pétrolières, dans des zones particulièrement intéressantes sur le plan de la biodiversité, à un puissant consortium composé de la Mobil, de Shell et d'Elf. Les explorations sismiques ont déjà commencé. Le comble, c'est que cette concession est établie dans une zone initialement protégée. En effet, Xavier Arbex et ses collaborateurs avaient déjà obtenu la création d'une grande réserve naturelle de 15'000 km².

Que se passera-t-il donc si l'on trouve effectivement du pétrole dans le parc national déclassé ? En prévision de cette éventualité, le groupe propose, dans son plan d'aménagement du territoire, la mise à disposition pour l'extraction du pétrole d'un terrain cinquante fois supérieur à celui qui fait actuellement l'objet des explorations sismiques. Car, pour X. Arbex, l'exploitation du pétrole n'est pas en soi un problème, les puits n'occupant que peu de place et

l'or noir étant acheminé par des oléoducs. Pas besoin de routes, donc de déboisement... La découverte de mines d'or ou de cuivre se révélerait beaucoup plus catastrophique, comme ce fut le cas au Brésil.

X. Arbex est donc bien décidé à récupérer le parc national, une fois que le consortium pétrolier aura rendu sa concession et avant que d'autres grandes entreprises n'obtiennent de nouvelles concessions. *Si on arrive à rétablir ses anciennes frontières, on obtiendrait ainsi, avec le parc du Madini, en Bolivie, la plus grande réserve naturelle d'Amérique latine,* précise-t-il. *Pour des raisons écologiques et même théologiques de répartition des richesses dans le monde et de préservation de la création, nous désirons développer la création d'emplois liés à la préservation de la nature.* Le maintien du parc devrait assurer la création d'une quarantaine de circuits touristiques et d'un millier de postes de travail.

L'écologie est une vaste hypocrisie mondiale. Les traités nationaux, les conventions internationales ne sont jamais respectés. Les priorités économiques passent par-dessus les priorités écologiques. Ce en soi. La vie de l'homme est plus importante que la protection des paysages. Mais les deux aspects du problème ne sont pas incompatibles, déclare Xavier Arbex. Notre but n'est pas de supprimer les activités économiques. Elles sont toutes possibles. Tout le problème consiste à savoir comment et où les mettre en place, car si l'on détruit notre patrimoine naturel, qu'est-ce qu'il nous restera après ? Nous avons donc l'intention de résister.

Le développement durable

Le plan d'aménagement du territoire élaboré par l'équipe de Xavier Arbex s'inscrit parfaitement dans la notion de développement durable. Ce concept politico-économique est né lors du Sommet de la Terre (Rio, 1992). Son principe est simple : sans ressources naturelles, il ne peut y avoir de développement. Il s'agit donc de répondre aux besoins des populations, tout en préservant les richesses naturelles, en assurant leur capacité de renouvellement, de façon à ne pas nuire au développement des générations futures. *Car le développement durable, c'est la synthèse - et non la juxtaposition - entre l'efficacité de l'économie, l'équilibre et l'équité sur le plan social, et la pérennité des ressources,* peut-on lire dans *SPE info* (octobre 1996), le journal de la Société suisse pour la protection de l'environnement.

I Autre constat : de nombreuses décisions économiques prises sur le plan local ont des implications mondiales (délocalisation, pollution atmosphérique, etc.) ; les réponses à apporter aux divers problèmes de nos sociétés se situent donc sur la même échelle, celle de la planète. *Ainsi l'environnement, le souci de l'emploi, de la répartition des revenus, les besoins des pays en développement et les perspectives pour les entreprises doivent trouver des solutions communes.*

Le développement durable allie donc des notions d'ordre économique (assurer à long terme le développement des sociétés) et d'ordre éthique (aucune nation, aucune frange de population ne doit être délaissée). Ce qui a fait dire à Shanti Sachtanantam, déléguée du Conseil œcuménique des Eglises à la Commission des Nations-Unies pour le développement durable *Tous les systèmes économiques doivent être évalués en fonction des effets qu'ils ont sur les pauvres, les opprimés et les marginalisés,* contrairement à l'approche économique actuelle qui

est fondée *sur une croissance économique illimitée et une expansion constante et non réglementée de la production et de la consommation au profit des riches du monde.*

Sur le plan pratique, cette notion révolutionnaire qu'est le développement durable nécessite des mesures tant au niveau internationale que national. C'est à chaque gouvernement que revient le devoir d'adopter les moyens permettant sa mise en œuvre. La Suisse s'y est engagée à Rio. Malheureusement, le plan d'action présenté par le Conseil fédéral à la mi-avril repose plus sur des propositions d'études que sur des décisions concrètes.

Pour en savoir plus:

Le monde a un avenir. Réflexions pour un développement durable. Justice et Paix, n° 30, Labor et Fides, Genève 1995, 94 p.

(choisir, juin 1997, pp. 26-29)